

FORMATION RECYCLAGE BO - HO - HOV

CHARGÉ DE CHANTIER
/ EXÉCUTANT

RECYCLAGE
OPÉRATIONS
D'ORDRE NON
ÉLECTRIQUE



OBJECTIFS

Maintenir et actualiser les connaissances du personnel Chargé de Chantier / Exécutant non électricien, leur permettre de travailler en sécurité dans des environnements électriques selon les préconisations de la Norme NF C 18-510

COMPETENCES VISEES



- Identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants
- Identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions
- Respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des travaux d'ordre non électrique
- Assurer la sécurité d'un chantier vis-à-vis du risque électrique



PRE-REQUIS

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage



DUREE

1 jour soit 7 heures



INTERVENANTS

Formateur en Prévention des Risques Électriques et formé à la pédagogie

EVALUATION

La partie théorique est évaluée à travers un QCM

La partie pratique est évaluée à travers des mises en situation pratiques permettant d'apprécier leur capacité à opérer en sécurité conformément aux préconisations de la NFC 18-510



NOMBRE DE PARTICIPANTS

1 à 12 personnes



PERSONNES CONCERNEES

Toutes personnes ayant à réaliser des travaux non électriques, dans un environnement électrique (maçons, peintres, techniciens de surface, agents de sécurité, magasiniers, agents de production,...)



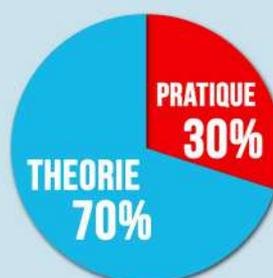
METHODES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'exposé
- Analyse de situations de travail
- Mises en situation pratique



MOYENS PEDAGOGIQUES

- Ressource multimédia
- Kit équipements de protection individuel
- Panneau pédagogique...



FORMATION RECYCLAGE B0 - H0 - HOV

**CHARGÉ DE CHANTIER
/ EXÉCUTANT**

RECYCLAGE
OPÉRATIONS
D'ORDRE NON
ÉLECTRIQUE



ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin
de formation

En cas de réussite aux évaluations théoriques et pratiques, l'employeur reçoit l'Avis d'Habilitation pour son collaborateur

Remise d'un livret
« Le risque électrique »
à chaque stagiaire

CONTENUS DE LA FORMATION



ENSEIGNEMENT THEORIQUE : 70 %

Accueil des stagiaires.
Présentation du formateur et des stagiaires.
Présentation de la formation (validité/recyclage),
des objectifs et des compétences.

ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

- L'habilitation électrique
- L'évaluation et la prévention des Accidents du Travail d'origine électrique
- Les protections contre les contacts directs et indirects
- Les domaines de tension, les ouvrages et installations
- Les zones d'environnement
- Les équipements de protection
- Les outils et le matériel de travail

ENSEIGNEMENT PRATIQUE : 30 %

RETOUR D'EXPÉRIENCE ET PARTAGE D'INFORMATIONS

- Échanges sur le retour d'expérience, les situations et difficultés rencontrées
- Partage d'informations sur les pratiques

CAS CONCRETS

- Mise en situation pratique sur un ouvrage
ou une installation type

MAINTIEN DES CONNAISSANCES : 7 heures tous les 3 ans

CONTACT OFPS : 01.78.52.98.78

www.ofps78.fr

Mis à jour le 1er Septembre 2022

